Taxe d'accise—Loi

La taxe d'accise contribuera peut-être à réduire la consommation, mais la triste vérité est que le Canada ne peut conserver assez pour s'assurer des réserves suffisantes pour l'avenir. Cet objectif ne peut être atteint que par un programme énergique d'exploration. Il est malheureux que le gouvernement tente de créer l'illusion que ce budget encouragera l'exploration alors qu'en fait, à peine 40 millions de dollars environ iront à l'industrie. Aux niveaux du prix actuel, cette somme est à peine suffisante pour creuser un puits dans la Mer de Beaufort.

Il est également regrettable que le gouvernement tente de berner le public en prétendant que c'est l'industrie qu'il faut blâmer pour ces augmentations, mais je ne crois pas que cela réussisse cette fois.

A mon avis, monsieur le président, ces déclarations ne sont pas équivoques et elles replacent le problème dans son véritable contexte. Il existe aussi un point très important que je veux signaler dans les propos de M. McAfee, et c'est la question du besoin d'établir un programme énergique d'exploration. Cela va de pair avec la motion présentée récemment à la Chambre par mon collègue, le député de Champlain (M. Matte). Sa motion, présentée en conformité de l'article 43 du Règlement, demandait qu'un rapport d'inventaire complet de toutes nos ressources en la matière soit présenté à la Chambre, de sorte que l'on sache vraiment quelles sont nos réserves, nos possibilités et nos capacités de production de pétrole.

Je félicite d'ailleurs mon collègue de sa motion car elle contient vraiment un élément sérieux pour solutionner nos problèmes actuels et éventuels sur le plan pétrolier. Cette proposition était vraiment pertinente et positive, mais le gouvernement a préféré passer outre et présenter des mesures qui vont plutôt accroître l'inflation. Cette augmentation du prix de l'essence va entraîner immédiatement une hausse de 2 p. 100 du coût de la vie. Il s'agit d'un faux pas en matière économique. De plus, le Shah d'Iran, à une récente conférence de presse à Mexico, a indiqué la ferme intention des pays producteurs de pétrole d'augmenter bientôt leurs prix de 35 p. 100, ce qui jouera encore un rôle déterminant, ce qui jouera encore contre le consommateur, ce qui fera encore augmenter l'indice du coût de la vie.

Le moins que l'on puisse dire devant un tel tableau et devant les gestes maladroits du gouvernement, c'est que les nombreuses personnes qui s'inquiètent actuellement n'ont pas tout à fait tort. Le gouvernement administre à l'envers du bon sens. D'un côté, il ne craint pas de réduire considérablement la marge de manœuvre des entreprises alors que d'autre part il démolit le travailleur en minant gravement son pouvoir d'achat.

S'il existe de l'essence sans plomb, il existe certainement des fonctionnaires et des gouvernements sans plomb, et si les entreprises privées agissaient comme le fait présentement le gouvernement, elles auraient tôt fait de faire faillite. Si le parti libéral ne change pas d'attitude, il conduira très bientôt le pays au socialisme d'État, car le travailleur se fatiguera de travailler pour rien parce qu'il lui en coûtera plus cher pour aller travailler que ce qu'il peut rapporter chez lui le soir pour pouvoir nourrir ses enfants. Il devient donc évident que je ne peux approuver le bill C-66, et que je me dois de voter contre cette augmentation du prix de l'essence, parce qu'il s'agit tout simplement d'une mesure inacceptable, qui n'aura d'autre effet que de faire augmenter l'inflation et de porter atteinte au travailleur canadien.

[Traduction]

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, de tous les bills présentés au Parlement par les gouvernements depuis des années, c'est celui-ci, le bill C-66, tendant à modifier la loi sur la taxe d'accise, et qu'on a réimprimé, qui a engendré le plus de virulence, qui a causé le plus grand gaspillage d'énergie, qui a valu au gouvernement le plus de haine et de méfiance. La poulation canadienne est furieuse, exaspérée et pleine d'amertume.

M. Béchard: Je n'ai reçu ni lettres ni plaintes.

M. Jones: Alors, faites donc usage de la poste canadienne. Si l'on étudie le bill et si l'on réfléchit aux raisons qui lui servent d'excuses, on constate facilement qu'il ne tient strictement pas debout. Il est tout simplement ridicule et absurde. Toutefois, c'est bien le genre de texte auquel on peut s'attendre de la part d'un gouvernement qui exerce un contrôle arbitraire et illimité, d'un soi-disant gouvernement majoritaire, mais aussi d'un régime qui n'a ni la prévoyance, ni l'esprit d'initiative, ni le bon sens nécessaires pour prendre maintenant des mesures qui permettraient d'atténuer les problèmes et les questions qu'il a laissés pourrir, tels le chômage, l'inflation, la crise du logement et toutes les autres crises que connaît actuellement notre pays.

Certains députés qui ont pris la parole à propos du bill en question ont laissé entendre que ce pourrait être le dernier budget présenté par l'actuel ministre des Finances (M. Turner). Je me moque éperdument de l'avenir politique du ministre des Finances, mais je me préoccupe de l'avenir de notre pays et de nos concitoyens. Je me moque éperdument que l'on appelle ce bill la «confiture Turner» la «déconfiture Turner» ou le «chausson Turner». Pour moi c'est une tarte sans garniture, sèche, sans goût, un véritable étouffe-chrétien écœurant qui me reste en travers du gosier.

Une voix: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. Jones: Le député pourra me poser une question lorsque j'en aurai terminé; en attendant, j'aimerais bien qu'il se tienne tranquille, puisque c'est moi qui ai la parole conformément au Règlement.

Ce bill a quatre objectifs. Premièrement, il vise à supprimer la taxe d'accise sur certains produits, tels que les matériaux d'isolation, ce qui aurait dû être fait il y a des années. Deuxièmement, il augmente la taxe sur les transports aériens. Mais on ignore totalement où ira cet argent. Profitera-t-il aux usagers des installations aéroportuaires de tout le pays, ou seulement aux usagers des plus grands aéroports? Troisièmement, il vise à réduire la taxe d'accise sur certains vins et, quatrièmement, il impose une taxe d'accise de 10c. le gallon sur l'essence.

(1550)

Le ministre des Finances dit que cette dernière taxe, inflationniste au plus haut point, vise à faire économiser l'essence, à procurer des recettes supplémentaires et à établir, semble-t-il, un prix uniforme pour tout le pays. Aucune de ces excuses ou de ces raisons invoquées pour justifier cette taxe d'accise de 10c. n'est fondée. Comme moyen d'économiser l'essence, il n'obtiendrait pas tellement de résultats. Les usagers les plus nombreux sont ceux qui utilisent l'essence à des fins commerciales et eux, ils toucheront la ristourne.

Le ministre du Revenu national (M. Basford) a donné hier une longue liste de personnes et d'entreprises qui seraient exemptées. Il nous a dit que les recettes du gouvernement, grâce à cette taxe—j'imagine que c'est un montant brut—s'élèveront à environ 350 millions en 1975 et à un demi-milliard en 1976; cependant, ni le ministre du Revenu national, ni le ministre des Finances, ni personne